

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION

PRODUIT	IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
<p>Nom : Texnov MET-HD</p> <p>Description : Scellant à base de solvant conçu pour l'inter blocs, pavés, pierre poreuse et béton. Enduit de mûrissement acrylique haute performance.</p> <p>Restriction d'utilisation : Utiliser entre 4 et 30°C.</p>	<p>TexNov inc.</p> <p>839 Joseph-Louis-Mathieu Sherbrooke, Québec, Canada J1R 0X3</p> <p>Numéro de téléphone d'urgence : 1 877 316-6388</p>

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pictogrammes



Mention d'avertissement

DANGER

Classification du produit

Liquides inflammables – Catégorie 2
 Irritation cutanées – Catégorie 2
 Irritation oculaire – Catégorie 2A
 Toxicité pour la reproduction (fertilité) - catégorie 2
 Toxicité pour certains organes cibles exposition unique (irritation des voies respiratoires et effets narcotiques) – Catégorie 3
 Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétées – Catégorie 2
 Danger par aspiration – Catégorie 1

Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Provoque une irritation cutanée.
 Susceptible de nuire à la fertilité.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Peut irriter les voies respiratoires et peut provoquer somnolence ou des vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'une exposition prolongée.

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux, du visage et respiratoire. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Ingestion : Appeler immédiatement le centre antipoison ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact en soulevant les paupières occasionnellement. Peau : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Si la personne ne respire plus administrer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux. Gêne respiratoire, transporter la victime à l'air frais. Enlever immédiatement tout les vêtements et chaussures contaminés.

Stockage

Garder sous clef. Entreposer à une température de 5 à 30°C dans un contenant de plastique fermé. Conserver à l'abri du gel.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient selon les règlements locaux en vigueur.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	% (poids/poids)
Acétone	67-64-1	≥25 - <50
Tert-butyle acétate	540-88-5	≥10 - <25
Xylène	1330-20-7	≥10 - <20
Para-chlorobenzotrifluoride	98-56-6	≥5 - <10

Selon la connaissance présente et selon les concentrations applicables, il n'y aucun autre ingrédient qui est classifié comme dangereux selon le GHS dans ce produit qui devrait être reporté dans cette section.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact en soulevant les paupières occasionnellement.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever immédiatement tout les vêtements et chaussures contaminés.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Si la personne ne respire plus administrer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux. Gêne respiratoire, transporter la victime à l'air frais.

Ingestion : Appeler immédiatement le centre antipoison ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Produit inflammable, Liquide combustible. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Produit de combustion : C'est produits sont des oxydes de carbone, oxydes d'azote et composés halogénés. Cette substance entretien la combustion.

Procédés spéciaux contre les incendies : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Utiliser les extincteurs appropriés. Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO2, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse. NE PAS utiliser de jet d'eau.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale. Absorbé les déversements avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Éliminer selon les réglementations locales ou régionales requises par les autorités.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précaution relative à la sécurité en matière de manutention : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les mains et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Garder sous clef. Garder dans un endroit sec à l'abri du gel et du soleil. Maintenir à l'abris de source d'étincelles, de flammes ou de chaleur. La température d'entreposage est de 5 à 30°C. Conserver dans un contenant de plastique fermé.

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Vapeurs respirables	RSST		ACGIH TLV	
	VEMP	DIVS	TWA	STEL
Acétone	500 ppm	2500 ppm	250 ppm	500 ppm
Tert-butyle acétate	200 ppm	1500 ppm	200 ppm	Non disponible
Xylène	100 ppm	900 ppm	100 ppm	150 ppm

RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail; VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

DIVS : Danger immédiat pour la vie et la santé; ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

TLV : Threshold limit value; TWA : Time-weighted average; STEL : Short-term exposure limit

Contrôles : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion. S'assurer qu'on retrouve près du lieu de travail une douche et une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire : Porter une protection respiratoire approprié si émission de fumées /vapeurs possible au dessus des limites permises. Utiliser dans un lieu bien ventilé.

Protection des yeux : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures.

Protection des mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide clair.
Odeur : caractéristique.
Seuil olfactif : Non disponible
pH : Non applicable.
Point de congélation : 0°C
Point d'ébullition : >54°C
Point d'éclair : -18°C
Taux d'évaporation : Non disponible
Inflammabilité (solide et gaz) : Non disponible

Limite d'explosibilité : Non disponible
Tension de vapeur : Non disponible
Densité de vapeur : Non disponible
Densité relative : 0.94
Solubilité dans l'eau : ne peut pas être dilué avec de l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible
Température d'auto-inflammation : Non disponible
Température de décomposition : Non disponible
Viscosité : Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Chimique : Ce produit est considéré stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Réactivité : Incompatible avec les oxydants forts et les acides forts.
Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.
Risque de réactions dangereuses : Ce produit ne peut pas polymériser.
Produit de décomposition dangereux : Si le produit est chauffé jusqu'à combustion il y aura émission d'oxydes de carbones.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ce produit peut être absorbé par les voies respiratoire et digestive.

Toxicité aiguë :

Produit	DL ₅₀ orale, mg/kg	DL ₅₀ cutanée, mg/kg	CL ₅₀ , mg/L
Texnov Met-HD	> 3180 (rat)	> 25000 (lapin)	Non disponible

Irritation de la peau : Ce produit est irritant pour la peau.
Irritation des yeux : Ce produit est un irritant pour les yeux.
Sensibilité respiratoire ou cutanée : Le produit peut-être irritant pour les voies respiratoires.
Toxicité pour certains organes cibles : Le xylène est toxique par inhalation répétées pour les organes.
Cancérogénicité :

Ingrédient	CIRC	ACGIH	NTP
Xylène	Groupe 3	Groupe A4	-

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer. Groupe 3 : Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Groupe A4 : Substance non classifiable comme cancérogène pour l'homme. NTP : National Toxicology Program

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité. Pour le xylène : Les études animales suggèrent la possibilité d'une augmentation des malformations congénitales mais la relation entre l'exposition et l'effet n'est pas satisfaisant en raison de limitations expérimentales. Il a un effet embryotoxique et/ou foetotoxique chez l'animal. Il traverse le placenta chez l'animal.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids foetal réduit, augmentation de la mortalité foetale, malformations du squelette.





SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie : Non disponible
Potentiel de bioaccumulation : Non disponible
Composés organiques volatils (C.O.V.) : ≤ 400g/L

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Il est important de réduire au minimum la génération de déchets. La mise au rebut de ce produit, doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	DOT	TMD	IMDG	IATA
# NU	1139	1139	1139	1139
Nom officiel d'expédition UN	Solution d'enrobage	Solution d'enrobage	Coating solution	Coating solution
Classe de danger relative au transport	3 	3 	3 	3 
Groupe d'emballage	II	II	II	II
Dangers pour l'environnement	Non	Non	No	No
Autres informations	Quantité à déclarer : 378.33 Kg soit 402.48 L Les quantités inférieures ne sont pas soumises aux exigences de la quantité à déclarer.	Canada : preuve de classification; conformément à la partie 2.2.1 du règlement TMD, nous attestons de la conformité du produit en date de rédaction de cette FDS.		

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT 2015 :

Liquides inflammables – Catégorie 2, Irritation cutanées – Catégorie 2

Irritation oculaire – Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction (fertilité) - catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles exposition unique (irritation des voies respiratoires et effets narcotiques) – Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétées – Catégorie 2

Danger par aspiration – Catégorie 1.

La classification de produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Texnov inc.

Numéro de téléphone d'urgence : 1-877-316-6388

Date de révision : 01-07-2023

Mention d'avertissement : Les informations et recommandations contenu dans ce document ont été rédigé au meilleur des connaissances et données techniques recueillis par Texnov Inc. au moment de la révision. Ce document a pour but de renseigner l'utilisateur du produit sur les mesures de précaution lors de l'usage du produit. Aucune garantie n'est donnée sur les propriétés mentionnées sur les produits. Aucune responsabilité ne sera assumée pour des cas de mauvais usage du produit ou de manque de d'observation des consignes de sécurité renfermer dans ce document.